



PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES FINANCIERE ET ELECTIVE
Samedi 7 décembre 2024 à 9h30
A Saint-Etienne du Bois (01)

En instance d'adoption

Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball, Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la préfecture de Grenoble le 3 février 2017 dont le siège social est au 35 rue Docteur Hermite 38000 GRENOBLE

Le 7 décembre 2024 à 9h30, les membres de l'association dénommée Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball se sont réunis, sur convocation du 15 octobre 2024 par email du Président de l'association conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur.*

La Liste des présences a été établie au fur et à mesure des arrivées.

1. Ouverture de l'assemblée générale financière

Mr Pierre VOUILLOT ouvre l'assemblée en qualité de Président de l'association à 9H40. Il remercie le club de l'envolley 01 d'accueillir ces assemblées générales dans cette très belle salle et tous les présents.

En préambule, il rappelle que cette AG est financière est élective et que le trésorier, Jean-Michel FICHEUX et lui, comme annoncé depuis l'an passé, ne se représentent pas,

Il excuse Michèle AKILIAN, absente aujourd'hui, et la remercie pour l'énorme travail accompli au sein de la Commission Fédérale de Développement. Elle n'a pas souhaité renouveler son mandat fédéral mais le suivi sera assuré par un DNT adjoint, poste nouvellement créé sur ce secteur.

Le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball constate que les clubs présents et représentés sont au nombre de 103 sur 130 possibles soit 79%, représentant 612 voix sur 720 possibles soit 85% et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

2. Ratification du PV de l'assemblée générale ordinaire du 22/06/2024

Pas de remarques ou de questions de la part de l'assemblée.
Mise au vote du PV de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024.

→ **L'assemblée générale adopte le PV à l'unanimité.**

3. Bilan Beach 2024 et Projet 2025

Philippe SAGNARD, Président de la Commission Beach est excusé et ce sont Véronique FRELAT et, et Sébastien GOUDAL, qui commentent les documents qui ont été envoyés aux clubs pour cette AG.

- Hausse de 20 % du nombre de licenciés.
- La saison s'étend maintenant sur toute l'année avec des tournois jusqu'en décembre
- Le Beach Tour est en progression et plusieurs nouveaux sites ont été créés.
- La formation d cadres (5 inscrits) s'est refaite présentiel.
- Remise de récompenses à des jeunes beachers (voir les résultats en annexe).

- A noter que trois joueuses formées dans notre Ligue étaient présentes aux JO de Paris.

→ Le bilan 2024 et le projet 2025 sont adoptés à l'unanimité.

4. Ratification du rapport financier

Le Trésorier, Jean-Michel FICHEUX commente quelques points de son rapport financier qui a été envoyé à tous les clubs le 02 décembre 2024,

A noter :

- Le résultat est excédentaire de 24 927 € sur un budget total de près de 900 000 €.
- A noter que le bilan des volleyades M14F et M15M à Grenoble en 2023 est finalement bénéficiaire de 4 000 € en raison de la subvention du Département 38 supérieure de cette somme au montant attendu.
- Le montant des intérêts des livrets est passé de 1 000 à 4 000 € car le taux de rémunération est monté à 3 %.
- 50 % du montant des licences VPT sont reversés aux CD comme prévu par la FFVolley.
- Le paiement des indemnités d'arbitrage directement par la Ligue à partir de la saison passée a augmenté le montant de certaines lignes qui au final s'équilibrent.
- Technicien en moins sur l'ensemble de la saison et deux arrêts assez longs expliquent la baisse du montant des salaires et des charges.
- La provision pour les indemnités de départ en retraite des salariés est incluse dans les fonds propres qui s'élèvent à 118 996 €.
- A noter que par rapport au prévisionnel, une des variables importantes est très positive. En effet, le montant des adhésions Ligue versées par les licenciés est déjà dépassé au 01/12/2024

Pas de questions ou de remarques.

Le président de la Ligue remercie chaleureusement le trésorier et la Directrice Administrative et financière pour tout le travail fourni pour établir ce bilan financier.

→ Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. INTERVENTIONS DIVERSES

- **Serge CAYRON, Président de la Cellule fédérale de Lutte contre la maltraitance**
Voir contenu de son intervention en annexe
Pierre VOUILLOT rappelle les actions de la Ligue dans ce domaine et en particulier la visio organisée le lundi 16 décembre en partenariat avec l'association "Colosse aux pieds d'argile".

- **Jérémie MEUNIER, JM Sports**

Il informe l'assemblée du partenariat mis en place depuis quelques mois entre la Ligue et son entreprise de fournitures de matériel sportif et de textiles de la marque ERREA en particulier. Il travaille déjà avec de nombreux clubs et CD de la région. Pour plus d'informations, il faut le contacter directement.

- **Jean-Michel FICHEUX, Trésorier LARAVB**

Après 10 ans de mandat, un seul mot "Au revoir" !

- **Pierre VOUILLOT, Président LARAVB**

"16 ans de mandat comme administrateur puis Président, cela a été une belle aventure marquée par la rencontre de belles personnes. Merci aux salariés et merci à vous tous pour votre engagement."

Pierre VOUILLOT remercie l'assemblée pour la bonne tenue de cette AG Financière et ouvre l'Assemblée Elective à 11h15.

Président de séance
Pierre VOUILLOT

Le Secrétaire de Séance
Daniel MAISONNIAL

6. Ouverture de l'assemblée générale élective

Mr Francis TASSA, doyen de l'assemblée va assurer la présidence de cette AG, entouré de MR Pierre-Emmanuel PEQUEY, président de la Commission électorale de et Mme Sylvie PICARD, déléguée fédérale.

Tous les votes se feront électroniquement dans une seconde salle et les GSA seront appelés à tour de rôle en suivant l'ordre alphabétique des CD.

- **Rappel des différents votes**


- Elections FFVolley : Administrateurs - Médecin fédéral – Représentants de la LNV
- Elections LARAVB : 16 administrateurs (21 candidats ce qui implique de barrer au moins 5 noms) - Médecin Régional – 4 délégués régionaux aux Ag fédérales (7 candidats ce qui implique de barrer au moins 3 noms).
- Désignation d'un ou d'une président(e) par les 17 élus à bulletin secret
- Approbation de cette désignation à bulletin secret par l'AG.

➤ Présentation des candidats

Chacun des candidats présents (2 absents) a deux minutes pour se présenter à l'assemblée avant le vote, dans un ordre de passage aléatoire.

➤ Résultats des différents votes

Le vote pour les Délégués régionaux s'avérant impossible sur le site des élections, la déléguée fédérale, après consultation de la permanence de la FFVolley, décide de mettre en place un vote avec 1 "bulletin papier" par GSA.

FFvolley 		AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Élection des membres du Comité Directeur	
		07/12/2024 13:01:38	
Élection des membres du Comité Directeur			
Ouverture des Scrutins :		07/12/2024 à 08h00	
Fermeture des Scrutins :		07/12/2024 à 18h00	
Nombre de GSA à jour Affiliation et Cotisations :		130	
Nombre de Voix représentées :		720	
Nombre de GSA exprimés :		103 (79.23%)	
Nombre de Voix exprimées :		612 (85%)	
Nombre de Voix dans l'Urne :		8209	
RESULTATS > Élection des membres du Comité Directeur			
1. ROSENAU NOGUEIRA CATARINA (ARA)		528 voix obtenues (87 GSA)	
2. FRELAT VERONIQUE (ARA)		501 voix obtenues (84 GSA)	
3. SAVOY JEAN-CLAUDE (ARA)		490 voix obtenues (80 GSA)	
4. PFAIFER ERIC (ARA)		469 voix obtenues (79 GSA)	
5. ARNAL MADELINE (ARA)		468 voix obtenues (80 GSA)	
6. VERDET OLIVIER (ARA)		453 voix obtenues (74 GSA)	
7. SMOUTS RICHARD (ARA)		437 voix obtenues (74 GSA)	
8. DESMOULINS CELINE (ARA)		429 voix obtenues (73 GSA)	
9. BUVAT JEANNE (ARA)		418 voix obtenues (67 GSA)	
10. DURIEUX ELSA (ARA)		408 voix obtenues (70 GSA)	
11. VERNEY JULIEN (ARA)		391 voix obtenues (65 GSA)	
12. OLIVEIRA AURIANE (ARA)		390 voix obtenues (65 GSA)	
13. OUADAH ASSIA (ARA)		360 voix obtenues (64 GSA)	
14. PARTOUCHE CEDRIC (ARA)		356 voix obtenues (58 GSA)	
15. MOREL JOHANN (ARA)		354 voix obtenues (61 GSA)	
16. MAISONNIAL DANIEL (ARA)		346 voix obtenues (55 GSA)	
17. PLACETTE THIERRY (ARA)		318 voix obtenues (55 GSA)	
18. BELHADJ MOHAMED (ARA)		311 voix obtenues (54 GSA)	
19. BARLET JULIEN (ARA)		298 voix obtenues (49 GSA)	
20. JEANNON DANIEL (ARA)		282 voix obtenues (44 GSA)	
21. BERNETTE CHRISTIAN (ARA)		202 voix obtenues (38 GSA)	
TOTAL :		8209 VOIX	

➤ **Désignation au poste de Président par le nouveau Comité Directeur**

Après s'être retirés dans une salle sous la présidence de séance de Mr Richard GOUX, doyen des membres du Co Dir, les nouveaux élus et les représentants des CD présents proposent après un vote à bulletin secret, Mme Elsa DURIEUX, au poste de Présidente de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de volley Ball pour l'olympiade 2024/2028.

Résultat du vote : Elsa DURIEUX 11 voix – Véronique FRELAT 9 voix - 1 abstention

➤ **Approbation par l'assemblée**

Par 530 voix Pour 0 voix Contre et 82 Abstentions, Mme Elsa DURIEUX est élue Présidente.

Le Président de séance
Francis TASSA

Le Secrétaire de Séance
Daniel Maisonnial

petit état des lieux

olympes de gouges disait « si une femme peut monter a l'échafaud elle doit avoir le droit de monter a la tribune » je vous invite a lire la declaration des droits de la femme et de la citoyenne
j'ajouterais 1850 la loi falloux ouvre la porte a l'émancipation des femmes par l'éducation suite au manifeste de louise michel pour le droit des femmes

1903 marie curie prix nobel

pierre de coubertin disait « le sport sert a éduquer les jeunes hommes a des valeurs telles que le goût de l'effort, le courage, la responsabilité »

alice millat répondit « la pratique sportive doit permettre l'émancipation des femmes de montrer l'égalité des sexes et plaider pour le droit de vote »

Coubertin disait aussi que les femmes sont destinées a applaudir et a remettre des récompenses » et qu'une olympiade femelle serait inappropriée inesthétique et incorrecte »

1938 suppression dans le code civil « la femme doit obeissance a son mari

1944 le droit de vote

1965 le carnet de chèque

1985 vous avez mesdames le droit de porter un pantalon

2012 la loi denonce le harcèlement sexuel dans la société

2024 droit de disposer de votre corps

voilà notre héritage est ce pour cela qu'une fillette sur 5 et un garçon sur douze sont concernés

d'alice a sarah et tant d'autres ont permis la création de la cellule de lutte contre les violences sexuelles devenue maltraitances

pour terminer je vous citerais nelson mandela « l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde » moi je dirais chiche alors devenez ambassadeur référent comme vous voulez mais agissons il y a deux mots importants dans la langue française : le oui pour le consentement et le non pour je veux pas